



## HEURE DES QUESTIONS

**Auteur** Le Centre, par Nathan Bender et Delphine Michaud  
**Objet** Quel avenir pour les Îles des Clous ?  
**Date** 05/05/2025  
**Numéro** 2025.05.130

Comment le Conseil d'État peut-il justifier le refus d'une expertise demandée par douze agriculteurs inquiets à la mesure anticipée des Îles des Clous, alors que ces travaux risquent d'impacter gravement et durablement la nappe phréatique, les terres agricoles, les bâtiments, les récoltes et leurs revenus, sans qu'aucune garantie ni mesure compensatoire n'ait été prévue ?